

# Les mégalithes de Carnac menacés par le projet de parc éolien flottant de Bretagne sud

écrit par Jeanne la pucelle | 4 août 2025





*Alignements de Kerlescan, Musée du Patrimoine de France Dolmen de Kerlescan à Carnac | Musée du Patrimoine de France*  
L'alignement de Kerlescan et le petit Ménéac

**A quoi bon les classements, à quoi bon l'UNESCO où les menhirs sont inscrits au Patrimoine de l'humanité, si leur atterrissage passe en plein champ de menhirs, dans le tracé de câbles électriques ?**

**XXX**

**Or, comment accepter qu'un parc éolien puisse être implanté à proximité de ce site appartenant désormais au Patrimoine Mondial ? En effet ce parc se situerait à 19 km de Belle-Île, 29 km de l'île de Groix et 33 km de Quiberon. Une quarantaine d'éoliennes flottantes, de 300 mètres de hauteur chacune, seraient ainsi implantées sur une surface totale de 100 à 150 km<sup>2</sup>. Rappelons que le classement UNESCO englobe 550 monuments mégalithiques répartis sur un territoire de plus de 1000 km<sup>2</sup> qui s'étend de la Baie de Quiberon au Golfe du Morbihan.**

Juste en face ! Et, à Port Coton, dont les aiguilles ont été immortalisées par Monet, le soleil ne se couchera plus sur la mer, mais sur un horizon bardé d'éoliennes.



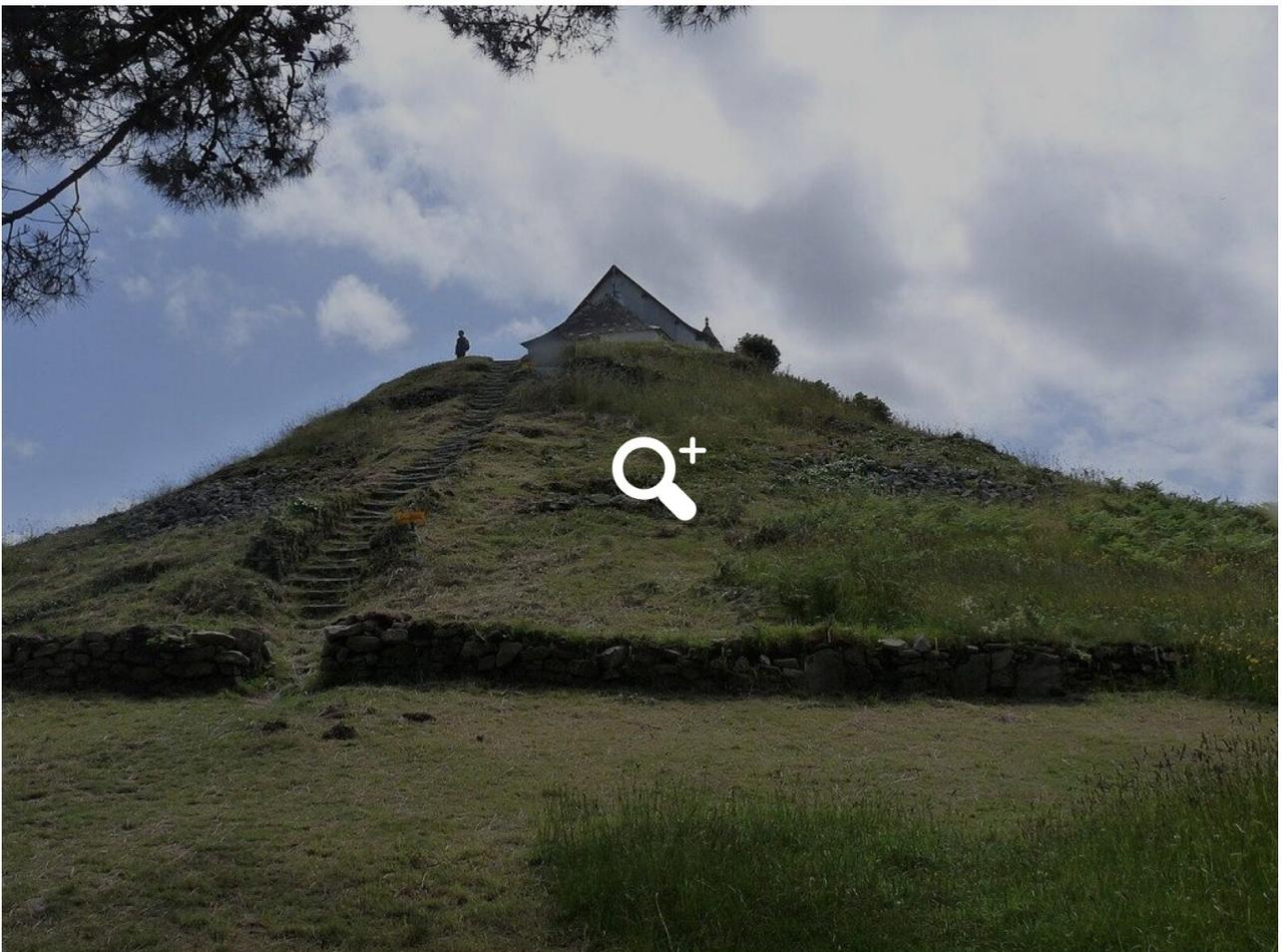
**Cairn de Petit Mont**



**Cairn de Petit Mont**

Et si les éoliennes ne suffisaient pas, le passage de

trois câbles de 250 000 volts sous un champ de menhirs, également proposé au classement, nous inquiète fortement. Et il y a de quoi puisque les travaux comportent un forage horizontal « dirigé » effectué sous haute pression en utilisant des fluides de forages injectés pour ameublir le sol. À quelle profondeur ? Les menhirs, dont certains parfois s'effondrent, y résisteront-ils ?



Tumulus de la chapelle Saint-Michel à Carnac



## Les atteintes patrimoniales- Point de vue depuis le Tumulus Saint Michel (Carnac) selon le document DGEC - vue cadrée à 100°



vue cadrée à 100° - Pour une lecture des échelles conforme à la réalité,  
positionner la page imprimée au format A3 à 22 cm de vos yeux

Les atteintes patrimoniales - Point de vue depuis le Tumulus Saint-Michel (Carnac)  
selon le document DGEC - vue cadrée à 100°

### [Source](#)

### XXX

Une association, Koun Breizh, veille au grain, elle vient de saisir l'UNESCO ; elle est soutenue par une autre association, *Piebîem, Préserver l'identité environnementale de la Bretagne sud et des îles contre l'éolien en mer*, qui propose une autre solution, le long de la voie ferrée Auray-Quiberon.

Même si cette solution était retenue, il resterait la question plus que sensible de la visibilité des éoliennes de plus de 300 mètres de haut « *qui se verront de sites emblématiques comme : les éperons néolithiques de Groh Colle et Beg en Aud, le Tumulus Saint-Michel à Carnac, le Tumulus de Tumiac, le Cairn de Petit-Mont à Arzon et même de Gavrinis* ». **Bref, une zone en très grande partie classée, avec 1000 kilomètres carrés, et 550 monuments datant de 4.800 à 3.500 avant J.-C, répartis dans 28 communes du Morbihan.**

3 autres associations locales se lèvent elles aussi pour protester et faire des recours, demandant haut et fort pourquoi les lieux de raccordement choisis sont précisément ces zones archéologiques et mégalithiques.

Toutes les associations font remarquer qu'il n'y a pas eu de forage préventif et que l'on ignore où et à quelle profondeur se trouvent nombre de vestiges archéologiques !

Yvon Ollivier, le président de l'association Koun Breizh, « *Il y a moyen de faire passer les câbles ailleurs* », ajoute-t-il, **espérant que cette terre soit sacralisée, « parce qu'elle est le berceau de la civilisation mégalithique ».**